

<http://enseignants.se-unsa.org/Erea-ou-ca-va>



Enseignants de l'Unsa

# Érea : où ça va ?

- Je suis... - ASH -

Date de mise en ligne : lundi 25 janvier 2016

---

**Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés**

---

La Direction générale des ressources humaines (DGRH) du ministère vient d'adresser dans un intervalle très court (octobre 2015 et janvier 2016) des instructions très claires aux recteurs quant aux postes d'enseignants éducateurs et à leur utilisation.

En prenant appui sur les textes réglementant les obligations de service et sur le rapport de l'Inspection générale, la consigne est de mettre fin à la présence de nuit des enseignants éducateurs en leur substituant des AED.

Ces informations ont créé un certain émoi chez les collègues concernés. Même si cette tendance s'annonçait depuis un certain temps, est déjà effective dans plusieurs académies (Grenoble par exemple) et établissements, nous la dénonçons pour au moins trois raisons :

### Une concertation bâclée

Un groupe de travail qui devait se réunir cinq fois a été constitué au ministère en septembre 2014. Il avait été convenu que la question des missions et des personnels y serait abordée. Après deux rencontres, ce groupe est sorti des radars et malgré nos relances, ne s'est plus jamais réuni contrairement au GT Segpa qui après 9 réunions, a abouti à la parution d'une circulaire qui ne peut souffrir d'une accusation de déficit de dialogue.

### Des personnels à respecter

Beaucoup de ces collègues pratiquent cette mission particulière depuis de nombreuses années ; cela les a éloignés des pratiques de classe plus normées. Ils ont besoin de retrouver des postures professionnelles et donc d'un temps de formation, mais aussi de faire des choix de postes qui ne sont pas évidents. Pour cela, il ne peut être pris de décision brusque.

### Une structure à préserver

Si le choix est de mettre en place une équipe de vie scolaire autour d'un CPE, il est indispensable que ces personnels arrivant dans ce milieu prennent la mesure du travail qui les attend.

C'est pour ces raisons que nous demandons à préserver, dans un premier temps, des équipes mixtes qui assurent la continuité du service rendu en organisant un tuilage. C'est le sens de notre interpellation de la DGRH. Le groupe de travail doit également reprendre.